

TOGO : DE NOUVELLES LICENCES BIENTOT ATTRIBUEES A DES FOURNISSEURS D'ACCES INTERNET

Lomé, le 24 aout 2016 – Le Conseil des Ministres vient d'autoriser le Ministre des Postes et de l'Économie Numérique, à lancer le processus d'attribution de nouvelles licences à des fournisseurs d'accès internet au Togo avant la fin de l'année 2016.

Cette activité entre dans le cadre de la stratégie globale en cours de mise en œuvre par la Ministre Cina Lawson, qui vise à mettre à la disposition du consommateur togolais, des services Internet de qualité à des prix très abordables.

Elle fait suite à la modernisation du cadre réglementaire du secteur des TIC qui a permis de rendre le marché togolais plus attractif et plus ouvert à la concurrence.

L'attribution de ces licences aura un impact très positif sur le marché de l'internet. Elle permettra notamment de :

- capitaliser sur les projets en cours de mise en œuvre (mise en place d'un Point d'Echange Internet, Construction d'un Centre d'Hébergement neutre qui sera géré dans le cadre d'un PPP, mise en service du réseau fibre optique E-gouvernement, etc.) ;
- renforcer la concurrence avec pour conséquence une baisse des prix, une amélioration de la qualité de service **et surtout, la possibilité pour les consommateurs togolais de choisir parmi plusieurs fournisseurs d'accès internet** ;
- créer des emplois ;
- créer un environnement propice pour accompagner le positionnement du Togo comme hub logistique dans la sous-région ; et
- favoriser le développement de nouvelles offres innovantes (le très haut débit à domicile) ainsi que des offres personnalisées permettant d'accroître la compétitivité des entreprises installées au Togo.

Ces licences seront attribuées par appel d'offres. Ceci permettra de recruter des fournisseurs d'accès internet performants qui seront dotés de cahiers des charges avec des obligations d'investissements et de couverture du territoire, ainsi que des exigences de qualité de service.

Contact presse : Commi Nassini ; commi.nassini@postel.gouv.tg

Le Ministère des Postes et de l'Économie Numérique définit et coordonne la mise en œuvre de la politique de l'Etat dans les domaines des postes et de l'économie numérique. A ce titre, il traite des questions relatives au développement et à la promotion des activités postales et œuvre à la promotion et à la diffusion des technologies de l'information et de la communication (TIC) en vue de l'émergence du secteur de l'économie numérique.

Depuis 2010, Cina Lawson occupe les fonctions de Ministre des Postes et de l'Économie Numérique.